

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1906)
Heft: 37

Artikel: La disette du fourrage : comment le remplacer
Autor: Mançeau, M. L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La disette du fourrage. Comment le remplacer.

Dans les années de grande sécheresse, la question de l'alimentation du bétail préoccupe tous les fermiers et tous les éleveurs. Vu la pénurie de fourrage ; il faut songer à demander à d'autres substances les principes nutritifs nécessaires au bétail. Quelques-unes de ces substances peuvent rendre d'énormes services, comme le sucre et la mélasse.

Leur valeur alimentaire n'est plus à démontrer. De nombreuses expériences ont établi que, sous l'action de la digestion, les matières ternaires, comme l'amidon et la graisse, se transforment en sucre avant d'être assimilées sous l'action de la digestion.

Les matières sucrées peuvent donc être considérées comme un aliment de premier ordre et, elles sont la source primordiale de la force musculaire et de la chaleur dans l'économie animale. D'ailleurs, tous les essais d'alimentation en sucre chez les animaux, tentés jusqu'ici, ont donné de bons résultats.

On ne peut évidemment, pour raison d'économie, donner du sucre pur, on ne peut davantage se contenter de donner des betteraves à sucre, car le poids et le volume de la ration serait excessif, mais il est facile d'utiliser la mélasse.

La mélasse contient environ 50 pour cent de sucre, et de l'eau, des matières organiques et des sels minéraux. On la donne mélangée à de la paille hachée ou du son. On a ainsi une matière alimentaire spéciale, très nutritive, d'une bonne conservation que l'on appelle pail-mel., provende sucrée, etc. Les animaux l'acceptent volontiers et s'en montrent fort gourmands dans la suite. Deux kilogs de ration mélassée peuvent remplacer 4 kilogs d'avoine ou 8 kilogs de foin.

On ne peut nourrir exclusivement les animaux à la mélasse, mais on peut sans inconvénient remplacer la moitié au moins de la ration d'avoine ou de foin par des produits mélassés. Le prix de ces provendes varie avec la formule choisie, mais il dépasse rarement 14 à 15 francs les 100 kilogs, l'alimentation mélassée est donc, on le voit, doublement économique. Pendant ces périodes de sécheresse, on a recours également aux branches et aux feuilles des arbres. Toutes les ramilles des essences feuillues à l'exception de l'if, de l'amanier, du laurier et du foin, qui, contiennent des substances toxiques peuvent être considérées comme ramilles alimentaires. Les petites branches et les feuilles de chêne, d'orme, de charme, de hêtre, érable, tilleul, acacia, bouleau, frêne, sorbier, épine, ronce, myrtille, peuvent être données comme fourrage aux chevaux, bœufs, vaches et moutons.

La « ramille alimentaire » ne doit comporter que les pousses de l'année (bois et feuilles). On les récolte en août ; on peut la faire consommer directement, mais il vaut mieux la concasser et la réduire en paille ou en pulpe. On peut aussi conserver les ramilles en silos pour les donner pendant l'hiver. Au point de vue alimentaire, 150 kilogs de feuilles fraîches ou 80 kilogs de feuilles sèches, cueillies en vert sont équivalents à 100 kilogs de foin.

Un éleveur indique comme « Ration type pour cheval de culture de 500 k. de poids vif et travaillant 10 heures par jour. 7 kilogs de foin, 5 kilogs avoine. Cette ration peut être remplacée par 8 kilogs de feuilles fraîches (4 k 500 de feuilles sèches) 1 kilog de son, de blé et 3 kilogs d'orge.

Ration-type pour vache laitière :
16 kilogs de foin de pré : ration équivalente 10 kilogs de feuilles vertes (ou 5 k. 500 de feuilles

sèches) 5 kilogs paille d'avoine, 2 kilogs 500 son de blé ; 1 k. 500 de tourteau de lin. Autre ration ; 15 kilogs feuilles vertes (8 kilogs feuilles sèches) 1 kilog 500 tourteau lin ; 1 k. 500 tourteau de colza, 1 k. 500 tourteau de coprach et 3 kilogs de son de blé.

On peut dans les pays vignobles, tirer avantageusement parti des feuilles de vigne récoltées après la vendange, et au Congrès de Montpellier, en 1893. M. A. Muntz, membre de l'Institut, prévoyant la mévente des vins, et la disette des fourrages quand ils préconisaient les « prairies de vignobles et disait :

« Peut-être est-ce une illusion, un simple rêve, mais j'entrevois de vastes vignobles, devenus improductifs, transformés en fermes à bétail.

D'épais tapis de pampres entrelacés s'étendent sur le sol... Plus de gelées de printemps à craindre, plus de labourages ou de binages d'été, plus de souffrages, plus de sulfages, plus de vendanges. Au mois d'octobre, on dépouille peu à peu le sol ; un puissant broyeur de sarments transforme la récolte en un mélange intime de menus débris, mélange qui est ensilé au fur et à mesure dans les anciennement cuves.

Les anciens chais sont alors devenus de vastes étables, et tel qui récoltait sur une vingtaine d'hectares un millier d'hectolitres de vin, possède maintenant cent vaches qui lui donneront 2000 hectolitres de lait. »

C'est un rêve dont nous ne souhaitons pas la réalisation prochaine.

Cependant les événements semblent donner raison à M. Muntz, et il est évident que beaucoup de viticulteurs auraient eu intérêt à utiliser leur vignoble comme « vignes à fourrage » durant ces dernières années, et que tous ceux qui ne récoltent qu'un vin médiocre de vente, maintenant difficile, auront tout avantage à récolter... indirectement, du lait !

M. L. Manceau.

Coups de soleil et coups de chaleur

Par ce temps de chaleurs caniculaires il ne me semble pas hors de propos de prémunir le public contre les dangers de l'insolation.

L'insolation n'est pas à proprement parler une maladie, mais une cause de maladie ; sous ce nom il faut ranger tous les accidents produits par l'action directe ou indirecte des rayons solaires ; à l'action directe correspondent les symptômes et les lésions provoqués par le coup de soleil ; à l'action indirecte, les phénomènes morbides produits par le coup de chaleur.

Ces accidents multiples ne datent pas d'hier, ils existent depuis que le monde est monde et que le soleil l'éclaire ; dans la Bible on en trouve des exemples ; dans la médecine arabe, il en est question, mais ils n'ont pourtant été bien décrits que depuis que le service médical existe dans les armées ; or, c'est là une création relativement récente qui ne date pas de plus de deux siècles.

Les médecins militaires ont, en effet, plus que les autres, l'occasion de soigner des sujets frappés d'insolation ; car ces accidents sont surtout fréquents dans les corps de troupes en marche ou en manœuvres ; dès qu'un chef de corps voit sa colonne s'allonger outre mesure, me disait dernièrement un général en retraite, si la température est élevée, si le ciel est couvert et le temps orageux, il est sûr d'avoir de nombreux cas d'insolation.

Pour les éviter dans la mesure du possible il faut qu'il fasse d'abord reposer sa troupe et qu'ensuite il gagne au plus vite, s'il le peut, un

endroit élevé où l'air sera moins rare et plus frais, un plateau où l'on pourra respirer.

D'ailleurs ces accidents sont surtout fréquents à la première étape lors des changements de garnison, parce que les hommes ne sont pas assez entraînés par la marche et parce qu'ils ne quittent pas une garnison ancienne sans faire un peu la fête ; ils commencent la route déjà fatigués par la privation de sommeil et par des libations trop copieuses, aussi beaucoup ne peuvent-ils la terminer ; au bout de quelques jours, il n'en est plus de même, ils ont repris leurs habitudes et peuvent alors supporter impunément des fatigues plus grandes et des chaleurs plus fortes qu'au début.

Un fait qui semble paradoxal et qui a pourtant été constaté par de nombreux médecins militaires, c'est que ce sont les hommes les plus forts et les plus musclés qui sont les premières victimes des insolutions. L'explication qu'on en donne ne me satisfait guère ; on dit : la plupart des cas d'insolation sont de véritables auto-intoxications dues aux toxines ; or ces toxines, ces poisons de l'organisme se fabriquant surtout dans les muscles, rien d'étonnant à ce que les hommes les plus musclés en produisent davantage et s'intoxiquent plus rapidement ; oui, mais pour faire des toxines, il ne faut pas qu'une chaleur exagérée, il faut un effort musculaire longtemps prolongé, un véritable surmenage ; or, ces hommes aux muscles puissants, devraient incontestablement fatiguer moins que les autres, si, pour une marche prolongée, on n'avait besoin que de muscles, mais ceux-ci ne suffisent pas, c'est surtout avec le cœur et les poumons qu'on résiste aux longues marches, c'est pourquoi je serais tenté de croire que ces hommes, malgré leur apparence robuste, ont des poumons et un cœur qui laissent à désirer et nullement en rapport avec leur puissance musculaire, et ce qui semble bien venir à l'appui de cette hypothèse, c'est que les lésions trouvées à l'autopsie sont, le plus ordinairement, des altérations du cœur et des poumons ; tout le système vasculaire, le cœur, les veines, se sont laissés distendre par le sang et les poumons sont le siège d'une congestion intense. En somme, les sujets qui succombent meurent bien plus de syncope et d'asphyxie que d'apoplexie cérébrale, comme on le croyait autrefois.

En effet, les premiers médecins qui ont décrit les phénomènes morbides de l'insolation, trompés par les symptômes, ont attribué tous les accidents à des lésions cérébrales, hémorrhagie, méningite, etc... et ce n'est qu'après avoir pratiqué de nombreuses autopsies, qu'on a reconnu la rareté de ces lésions ; il a fallu chercher ailleurs, et c'est alors qu'on s'est aperçu que les altérations les plus fréquentes portaient sur les poumons et le cœur ; on les a mises sur le compte d'une auto-intoxication qui agirait sur ces organes par l'intermédiaire du système nerveux ; auto-intoxication qui résulterait de l'élévation de la température à l'intérieur du corps et de la présence de toxines produites par le surmenage musculaire ; certains auteurs n'admettent même pas d'autres lésions, peut-être ont-ils raison lorsqu'il ne s'agit que des insolutions qui se produisent dans les pays tempérés comme les nôtres ; mais les médecins militaires des colonies ont souvent l'occasion de constater des décès dus à une véritable inflammation du cerveau et de ses enveloppes ; ces accidents qui se produisent lorsque les rayons solaires ont frappé directement la nuque ou la tête, constituent le vrai coup de soleil ; on arrive à les éviter à l'aide du casque en liège et du couvre-nuque que l'on fait porter aux soldats qui servent aux colonies.

Par ce qui précède, on voit combien cette question d'insolation est une question complexe